DLP 23-5-843697 8

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES — MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Circonscription
PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 BORGO -
☎ (95) 36.05.70



Edition Speciale Corse

Bulletin Technique n° 32
du 22 mai 1984.

La grêle du 20 mai 1984 *a fait de nombreux dégâts, tant sur la VIGNE que sur les ARBRES FRUITIERS et CULTURES MARAICHERES. Le CAP, la MARANA-CASINCA et la PLAINE ORIENTALE jusqu'à ALERIA ont été touchés, ainsi que la région de PATRIMONIO.*

Intervenir le plus rapidement possible dans toutes les zones touchées, avec les Matières actives suivantes :

- Captane	*500 g*	*M.A./hl*
- Folpel	*300 g*	*M.A./hl*

ou leurs associations.

V I G N E

**** MILDIOU*** *: les premiers foyers primaires*

Nous les avons découverts sur feuilles et sur grappes, le 21 mai à PIANICCIA ; ils font suite aux précipitations du 9 - 10 mai. La protection anti-mildiou dans ce secteur doit commencer dès maintenant. Dans les secteurs grêlés, préférer des associations à base de Folpel. Ailleurs, rechercher les foyers primaires. Il est vraisemblable qu'ils seront visibles dès que la température va s'élever.

**** OIDIUM*** *: Restez vigilants. Des drapeaux sont observés en toutes zones.*

**** VERS DE LA GRAPPE***

Le vol se termise dans la PLAINE ORIENTALE.

Il reste faible en BALAGNE, PATRIMONIO, PORTO-VECCHIO, SARTENE, AJACCIO.

Aucune sortie de chenille n'est visible.

Ne pas intervenir pour l'instant.

P13

-=-=-=-=-=-=-=-

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant: P.DUFFAUD
Abonnement Annuel : 72 F. 3
Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP MARSEILLE 9660 74 V
Publication Périodique
CPPAP N°1769 A-D
ISSN 0399-9633